



Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service des  
Enseignements et  
des formations

Sous-direction  
des écoles, des collèges et  
des lycées généraux et  
technologiques

Bureau des  
Programmes  
d'enseignement

## Note de présentation

**Objet : Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juillet 2010 fixant le programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales.**

Les aménagements apportés par ce projet de texte visent un allègement permettant aux professeurs de disposer d'un temps suffisant pour traiter l'ensemble des thèmes du programme d'histoire et de géographie.

La mise en application est prévue dès publication au journal officiel du texte.

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

NOR :

## ARRÊTÉ du

### **Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juillet 2010 fixant le programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales**

#### **Le ministre de l'éducation nationale**

Vu le code de l'éducation ;

Vu les dispositions prises par l'annexe de l'arrêté du 21 juillet 2010 fixant le programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

L'annexe de l'arrêté du 21 juillet 2010 susvisé est ainsi modifiée :

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « histoire », les mots « Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930. » sont supprimés.

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « histoire », les mots « La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS. » sont remplacés par les mots « Gorbatchev et la fin de l'URSS. »

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 4 de la partie « histoire », les mots « - Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » et les mots « Deux études : - La fin de l'empire des Indes. » sont supprimés.

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 2 de la partie « géographie », les mots « - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux. » sont supprimés.

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « géographie », les mots « - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité. » sont supprimés.

Dans de la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 4 de la partie « géographie », les mots « - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée.» et les mots « - La France, pôle touristique mondial. » sont supprimés.

## **Article 2**

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République Française.

Fait le

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer